

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
RENCONTRE TENUE LE 19 SEPTEMBRE 2019
625, AVENUE GODEFROY, BÉCANCOUR, SALLE MULTIMÉDIA**

Présences :

Mme Mélanie Bergeron
M. Jérémie Bousquet
M. Pascal Huot
Mme Émilie Perreault-Imbeault
Mme Claire Lavergne
Mme Mylène Lemyre-Morrisette
M. Carl Montpetit
M. Nicolas Poliquin
Mme Mylène Raymond
Mme Caroline Renaud
Mme Annie Robitaille (en après-midi seulement)
Mme Chantal Turgeon

Absences motivées :

Mme Judith Cossette
M. Marc Fauteux
Mme Bianca Hamel
M. Carol Fillion

Secrétaire de la réunion :

Lucie Villemure

1. Ouverture de la séance

M. Huot souhaite la bienvenue à tous et présente Mme Claire Lavergne qui se joint à l'exécutif. Un tour de table est effectué.

M. Bousquet informe les membres de sa démission compte tenu de nouvelles obligations (retour aux études).

Un membre soulève l'absence de Mme Cossette, et ce, depuis plusieurs rencontres. Il est spécifié que Mme Cossette est en arrêt de travail et M. Huot communiquera avec celle-ci pour valider son intérêt et s'informer de son état de santé.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec cinq ajouts :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 juin 2019
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 juin 2019 (conférence téléphonique)
5. Affaires découlant

6. Suivi Kaizen CP (Julie-Léa Perron-Blanchette)
 7. État de situation régionale et état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ
 8. Déclaration d'intérêts
 9. Budget CM
 10. Correspondance M. Jacquelin Roy
 11. Correspondance URFI
 12. Points statutaires
 - 12.1. Comité de pairs
 - 12.2. AGA/Reconnaissance
 - 12.3. Communication (Priorisation d'objectifs au plan de communication)
 - 12.4. Comités de travail Continuum (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)
 - 12.5. Consultation
 - 12.6. Comité interconseils
 - 12.7. ACMQ et CECM en action
 13. Affaires diverses
 - 13.1. Inscription Congrès
 - 13.2. Virage vert au CECM
 - 13.3. Lettre d'un membre TS HSC
 - 13.4. Calendrier des rencontres
 - 13.5. Lettre DCC
 - 13.6. Choix durée du mandat Claire Lavergne
 14. Évaluation de la rencontre
-

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 juin 2019

Le procès-verbal corrigé est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 juin 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Affaires découlant

Procès-verbal du 20 juin 2019

Comité de pairs ergo AVC

M. Huot informe les membres qu'une rencontre a eu lieu le 3 juillet dernier avec les ergothérapeutes et Mme Julie-Léa Perron-Blanchette, conseillère-cadre à la DSM pour connaître les commentaires concernant les formulaires mis en place. Les avis des ergothérapeutes divergeaient, certains étaient très satisfaits des formulaires en place et certains attendaient la version dynamique. Il est à noter qu'un enjeu est ressorti au niveau de l'utilisation du formulaire en soin aigu en courte durée et surtout pour les remplaçants les fins de semaine. Il a été mentionné qu'un transfert de connaissance pourrait être inclus pour les professionnels qui pourraient travailler dans cette trajectoire. Il mentionne qu'une conférence téléphonique a aussi eu lieu le 17 juillet dernier et qu'il n'y a plus aucune problématique avec le formulaire dynamique.

Élection des officiers

M. Huot demandera à Mme Hamel de lui faire parvenir sa lettre de démission pour l'officialiser. Les travaux qui étaient en cours par Mme Hamel ont été transférés à M. Poliquin et M. Huot désire avoir un suivi d'ici octobre.

Comité de pairs psychoéducateurs

Mme Renauld mentionne avoir communiqué avec les demandeurs pour mieux comprendre leurs besoins et la demande est approuvée. Il a été convenu de travailler l'évaluation psychoéducative pour l'ensemble du CIUSSS MCQ et compte tenu de cet enlignement, des membres devront s'ajouter à ce comité. M. Fauteux qui est répondant pour ce comité avait mentionné à Mme Renauld son désir de faire un appel à tous pour recruter des membres (Pratico et sollicitation courriel des membres).

Mme Robitaille souligne sa préoccupation puisque les travaux de ce comité sont transversaux. Elle précise que les directeurs adjoints doivent être interpellés et rencontrés pour leur expliquer la teneur de ce comité. De plus, les directeurs doivent autoriser la libération de leurs employés pour participer à ce comité de pairs. Il est convenu que M. Huot convoque les directeurs adjoints pour une rencontre. Il sera accompagné par Mme Robitaille. Il est convenu de ne pas solliciter les membres par courriel ou dans le Pratico pour le moment.

Mme Raymond souligne que la Direction de la santé mentale et dépendance (DSMDP) a déjà travaillé une évaluation psychoéducative en lien avec le *Programme québécois de psychothérapie pour les troubles mentaux (PQPTM)* avec les recommandations du Centre d'excellence en santé mentale. Elle communiquera avec Mme Julie Poirier pour l'informer de la mise en place de ce comité. Mme Robitaille précise que la DSMDP doit aussi être convoquée à la rencontre avec les directeurs adjoints.

Comités de travail Continuum (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)

Mme Lemyre-Morrissette mentionne que la rencontre prévue en septembre est remise au 23 octobre prochain.

Comité interconseils

La rencontre prévue en septembre est remise au 1^{er} novembre prochain.

Suivi de la rencontre avec OOAQ et lettre orthophonistes

M. Huot mentionne avoir acheminé une invitation à Mme Nathalie Magnan, Directrice adjointe – Continuum santé et bien-être DI-TSA-DP 0-21 ans pour présenter au CECM l'avancement des travaux.

Suivi VCT

M. Huot informe les membres que Mme Johanne Vachon, Directrice adjointe au DPJ-DP pour une trajectoire intégrée jeunes en difficulté, intérimaire, va présenter le suivi de ce dossier au CECM du mois d'octobre. Il est convenu de faire une rencontre préparatoire avec M. Huot, Mme Lavergne et Mme Turgeon.

Candidature à l'exécutif

Mme Lavergne opte pour un mandat de trois ans.

Procès-verbal du 28 juin 2019

Membres des sous-comités

M. Huot énumère les membres des sous-comités :

Comité de pairs : M. Fauteux, Mme Perreault-Imbeault et Mme Renauld (vice-présidente)

Communication : Mme Cossette et Mme Turgeon (vice-présidente)

Consultation : M. Fauteux, Mme Perreault-Imbeault et M. Poliquin (vice-président)
AGA/Reconnaissance : Mme Bergeron, Mme Lavergne et Mme Lemyre-Morrisette (vice-présidente)

6. Suivi Kaizen CP (Julie-Léa Perron-Blanchette)

M. Huot introduit Mme Julie-Léa Perron-Blanchette, conseillère-cadre à la DSM qui résume le suivi du Kaizen CP, afin d'optimiser le processus de transfert de connaissances. L'objectif de ce Kaizen était de réduire les délais d'implantation avant que les intervenants puissent utiliser les outils élaborés. Elle énumère les quatre indicateurs-clés du projet :

- Délai de déploiement des livrables
- Niveau de satisfaction du déploiement
- Niveau de connaissance du déploiement
- Pourcentage de plans de transfert élaborés

Elle souligne que la cible désirée pour le livrable est de six mois, avec un niveau de satisfaction de 80 %, un niveau de connaissance du déploiement de 80 % et des plans de transfert de connaissance élaborés à 100 %.

Un plan d'action a été élaboré comprenant les actions suivantes :

- Créer une cartographie simplifiée.
- Création de gabarits de courriels.
- Créer un plan de transfert des connaissances.
- Créer une liste des rôles et responsabilités.
- Liste à cocher des étapes-clés.
- Élaborer un plan de transfert de connaissance et de communication pour les outils issus du Kaizen pour personnes –ressources CECM et DSM.

Elle présente les outils de soutien au transfert de connaissances pour les comités de pairs ou comités multidisciplinaires. Elle propose aux membres de participer à un atelier d'appropriation des outils le 7 octobre prochain de 13 h à 15 h. Il est convenu que les membres suivants seront présents : Mme Bergeron, M. Huot, Mme Lavergne, Mme Lemyre-Morrisette, Mme Perreault-Imbeault, Mme Renauld et Mme Turgeon. Une invitation sera acheminée aux membres par Mme Perron-Blanchette.

Les membres conviennent que la procédure des comités de pairs doit être bonifiée en lien avec ces nouveaux éléments, et ce, d'ici 2020.

Mme Perron-Blanchette mentionne les prochaines étapes :

- Atelier d'appropriation des outils le 7 octobre prochain.
- Actualiser le PTCC CECM/D~~M~~DSM
- Mesurer les résultats préliminaires
- Présenter le projet UQTR le 13 décembre prochain.

Les membres soulignent l'importance du plan de transfert de connaissances, tout particulièrement quand il n'y a pas de représentant pour un secteur.

7. État de situation régionale et état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ

Mme Robitaille informe les membres de l'état de situation régionale et l'état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ.

Urgence Centre Cloutier-du Rivage

L'urgence de Cloutier-du Rivage sera transformée en clinique multidisciplinaire où des infirmières praticiennes spécialisées seront au centre des soins et des services offerts à la population. Les usagers se présentant à Cloutier-du Rivage ne verront pas un médecin automatiquement et seront dirigés vers un professionnel en fonction de leurs besoins ou un organisme communautaire. Il est à noter que les autres services demeurent en place (radiologie, prise de sang, laboratoire, etc.). Ce projet rapproche les services de la population défavorisée d'un quartier. La participation des équipes, des médecins et des organismes communautaires a été requise pour bâtir de projet.

Priorités de l'établissement

Les priorités de l'établissement seront adoptées au prochain conseil d'administration. Plusieurs priorités demeurent les mêmes.

Budget

L'établissement est en déficit et deux éléments sont en cause soit la médication oncologique et l'assurance-salaire. Une demande au gouvernement a été effectuée en ce sens pour la médication oncologique. Un travail est en cours pour faciliter les retours de maladie. Il est à noter que notre établissement est dans la moyenne provinciale en ce qui concerne le taux d'assurance-salaire. Actuellement, il y a beaucoup d'informations négatives en ce qui concerne le réseau de la santé, ce qui entraîne la difficulté de recruter. Une pénurie de main-d'œuvre dans tous les secteurs est constatée. Notre établissement doit trouver un moyen pour être attractif.

Nomination président-directeur général adjoint

Mme Robitaille annonce la nomination de M. Gilles Hudon à titre de président-directeur général adjoint qui a été effective dès sa nomination. Le projet de loi pour permettre la mise en place de certaines mesures liées au statut géographique dont la nomination d'un autre poste de président-directeur général n'est pas encore adopté. Ce projet de loi sera analysé fin septembre début octobre par l'Assemblée nationale.

Cumul de fonctions – Direction des services multidisciplinaires

Mme Robitaille mentionne qu'elle effectue le cumul de fonction de directrice des services multidisciplinaires et directrice adjointe des services multidisciplinaires, et ce, jusqu'à la nomination du nouveau directeur.

8. Déclaration d'intérêts

M. Huot informe les membres que pour faire suite à la formation sur les conflits d'intérêts, il avait été suggéré de compléter le formulaire de déclaration des intérêts ainsi que le formulaire de déclaration de conflits d'intérêts, s'il y a lieu. Il demande aux membres de compléter le formulaire de déclaration des intérêts d'ici la prochaine rencontre pour les remettre à Mme Robitaille.

9. Budget CM

Mme Robitaille réitère l'importance aux membres d'imputer leurs heures effectuées au CECM dans leur horaire et de réclamer les frais de déplacement au code budgétaire du CM. Elle mentionne qu'à la P5 pour les heures travaillées, il y a un surplus de 1030 h et un déficit de 1625 \$ pour les autres charges directes, ce qui engendre un surplus de 24 000 \$ à cette période. Si la tendance se maintient jusqu'à la fin de la période financière, on estime un surplus de 65 000 \$. Elle demande à Mme Villemure de valider avec le service des finances si ses heures (2,5 jours) sont imputées au CECM. Elle mentionne que pour les trois dernières années des surplus ont été générés :

- 2017 : 82 844 \$
- 2018 : 65 505 \$
- 2019 : 124 788 \$

Elle précise s'attendre à un questionnement du budget du CM et souligne que le budget du CII et CIIA sera aussi questionné. Elle précise que le budget du CMDP est financé par ses membres (cotisation autour de 400 \$ par année par médecin) et ne sera donc pas analysé. Les membres désirent avoir l'état des dépenses pour chaque rencontre du CECM. Mme Villemure demandera à Mme Hélène Dion de lui acheminer.

Un membre propose de refaire l'exercice des besoins financiers du CM. Les membres conviennent de refaire cet exercice rapidement.

Mme Robitaille informe les membres qu'il n'est pas possible de transférer 50 000 \$ pour financer un professionnel en électrophysiologie. Le service des finances mentionne que le budget ne peut être transféré à une direction.

10. Correspondance M. Jacquelin Roy

Les membres ont pris connaissance de la correspondance de M. Jacquelin Roy qui a pris sa retraite. Cette correspondance fait état de ses constats depuis la fusion de notre établissement. Plusieurs des actions du CM sont en lien avec les constats émis par M. Roy et notre instance poursuit ses travaux. Il est à noter que M. Huot a eu une discussion avec M. Roy et aucun autre suivi n'est requis.

11. Correspondance URFI

Les membres ont pris connaissance de la correspondance des orthophonistes de Drummondville concernant leurs inquiétudes tout particulièrement au niveau des locaux. Il est convenu de les diriger vers leurs gestionnaires et les membres du CECM suivront le dossier. Il est à noter que cette demande est déjà adressée dans le plan immobilier. M. Huot libellera la correspondance.

12. Points statutaires

12.1. Comité de pairs

Comité de pairs physio AVC

Mme Renaud mentionne que le comité est demeuré actif pendant la période estivale et que les travaux avancent bien. Elle souligne que Mme Julie Lessard APPR à la DSM

supporte avec brio ce comité et est très bien organisée. Elle explique qu'un enjeu est survenu pour la mise en page du formulaire au niveau de l'agente administrative (manque de temps). Mme Raymond souligne l'importance d'acheminer les documents à l'avance pour la planification du travail de l'agente administrative.

Dépendance

Mme Turgeon informe les membres qu'une deuxième demande pour un comité de pairs sera déposée sous peu. Elle se questionne, par contre, si un comité de pairs est valide pour l'élaboration d'un programme. Mme Raymond précise qu'un comité de pairs ne peut développer un programme. Cette demande est non recevable à ce stade-ci.

Comité de pairs dépendance

Mme Turgeon souligne que les travaux du suivi intensif seront présentés au comité de direction du 9 octobre prochain.

12.2. AGA/Reconnaissance

Mme Turgeon souligne avoir validé avec le service des communications la possibilité d'ouvrir les candidatures des prix reconnaissance sur toute l'année, tel que suggéré par Mme Robitaille. Le service des communications déconseille cette stratégie et suggère d'ouvrir les mises en candidature après la période des fêtes.

12.3. Communication (Priorisation d'objectifs au plan de communication)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

Mme Lavergne suggère d'inclure le signet du CECM dans la pochette d'accueil des nouveaux employés membres du CM. Mme Raymond propose de soumettre cette idée aux membres du comité du tronc commun des ressources humaines. Les membres sont en accord avec cette proposition.

12.4. Comités de travail Continuum (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)

Aucun avancement dans ces dossiers.

12.5. Consultation

Aucune consultation en cours.

12.6. Comité interconseils

Ce sujet a été discuté au point 5.

12.7. ACMQ et CECM en action

M. Huot informe les membres que les mises en candidature pour les Prix CECM en action de l'ACMQ doivent être acheminées au plus tard demain le 20 septembre. Il désire valider avec les membres si le CECM soumet des candidatures. Les membres conviennent de déposer le projet de Kaizen sur les comités de pairs et les outils promotionnels qui ont été mis en place (bouteilles d'eau, banderoles, dépliants, etc.).

Mme Renauld mentionne que l'ACMQ est en Lac à l'Épaule les 22 et 23 septembre prochain pour élaborer sa planification stratégique et convenir de sa mission.

13. Affaires diverses

13.1. Inscriptions Congrès

M. Huot rappelle aux membres qui avaient signifié leur intérêt pour participer au Congrès de l'ACMQ qu'il y a deux inscriptions à faire soit une pour le congrès et l'autre pour le forum interconseils qui auront lieu le 28 et 29 novembre prochain.

13.2. Virage vert au CECM

Dans le but de faire un virage vert au CECM, M. Huot désire obtenir l'avis des membres pour fonctionner avec un iPad ou tablette électronique. Après discussion, les membres suggèrent d'obtenir un ordinateur avec un jeton. Il est convenu de réfléchir et de prendre une décision à la prochaine rencontre.

Mme Raymond émet le besoin d'avoir un répertoire sur SharePoint pour les participants des comités de pairs.

13.3. Lettre d'un membre TS HSC

M. Huot informe les membres avoir reçu une correspondance de travailleurs sociaux de Drummondville qui sont préoccupés concernant une réorganisation du travail en centre hospitalier. Les travailleurs sociaux en centre hospitalier seront réaffectés au soutien à domicile (SAD) et remplacés par des techniciens en travail social. Ceux-ci désirent que le CECM effectue une analyse des impacts de ce changement. Cette réorganisation est en lien avec le projet de Loi 21 qui modifie le Code des professions, afin de prévoir une redéfinition des champs d'exercices. M. Huot se retire de la rencontre, car il est en conflit d'intérêts dans son dossier.

Cette réorganisation a pour objectif de concentrer l'expertise des travailleurs sociaux au bon endroit et où le besoin est le plus en demande, soit au soutien à domicile. Les membres soulignent l'importance que les actes des techniciens en travail social devront être bien balisés. Il est convenu de répondre aux membres que le CECM a pris connaissance de leur correspondance et suggère de se référer à leur gestionnaire pour en discuter.

13.4. Calendrier des rencontres

Il est convenu de maintenir la rencontre du 17 octobre prochain, malgré que Mme Robitaille sera présente en après-midi seulement. De plus, la rencontre prévue le 14 novembre 2019 est déplacée le 21 novembre 2019.

13.5. Lettre DCC

M. Huot effectue la lecture de la correspondance et les membres proposent certaines modifications. Il est convenu d'acheminer la correspondance après les corrections.

13.6. Choix durée mandat Claire Lavergne

Ce sujet a été discuté au point 5.

14. Évaluation de la rencontre

Les membres complètent l'évaluation.

Original signé

Pascal Huot

Président de l'exécutif du conseil multidisciplinaire
CIUSSS MCQ